

Buoux – Le Fort

Christian Markiewicz et Andreas Hartmann-Virnich



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6419>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Christian Markiewicz et Andreas Hartmann-Virnich, « Buoux – Le Fort », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Provence-Alpes-Côte d'Azur, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6419>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Buoux – Le Fort

Christian Markiewicz et Andreas Hartmann-Virnich

Date de l'opération : 2007 - 2008 (PC)

Inventeur(s) : Markiewicz Christian (UNIV) ; Hartmann-Virnich Andreas (UNIV)

- 1 Deux importantes campagnes de déblaiement suivies d'une session d'étude ont inauguré en 2007 le programme de recherche pluriannuel et le projet de restauration du Fort de Buoux. Vaste ensemble défensif médiéval juché dans un contexte géologique grandiose sur un éperon détaché du Luberon, le Fort fut conçu selon les règles de l'éperon barré et offre un dispositif très élaboré qui associe, au sein d'une organisation cohérente, un système défensif complexe à un habitat semi-rupestre qui forme un des plus importants ensembles de son genre dans la région. Cédé à la commune à une date récente, le monument classé ruiné constitue à ces égards un fleuron du tourisme régional et un sujet d'étude encore largement inédit. Ce constat a incité la commune à inaugurer un ambitieux programme de mise en valeur et de restauration, soutenu par l'État et le département [programme confié à Didier Repellin. Parallèlement, Étude archéologique des vestiges est assurée par le LAMM UMR 6572, codirection de Christian Markiewicz, et Andreas Hartmann-Virnich. Pour la partie technique, architectes archéologues du bâti allemands (Institut für Architekturgeschichte, université de Stuttgart. Direction : Heike Hansen, Tilman Riegler) et d'ingénieurs de l'IGN (direction Daniel Schelstraete)].
- 2 La première année d'intervention s'est concentrée sur le secteur de l'église qui a fait l'objet d'un important travail de déblaiement, préalablement aux restaurations qui seront engagées en 2008. Durant quatre mois, une équipe constituée de techniciens archéologues a mené les opérations qui ont bénéficié de l'aide de nombreux bénévoles (association ARCHIPAL notamment) et d'un groupe d'adultes en réinsertion (Mission locale du Pays d'Apt) contractualisés par la commune.
- 3 Les travaux ont permis de mettre en évidence des interventions anciennes (XVIII^e s.) destinées à récupérer les matériaux de construction nobles. Ajoutées aux déblaiements réalisés dans les années 1970-1980 par des équipes de bénévoles, ces interventions expliquent l'absence presque totale de matériaux en connexion provenant de l'effondrement des parties supérieures au XIX^e s. Quelques rares photographies datées

des années 1960 témoignent de la conservation dans la nef de la corniche moulurée supportant le départ de la voûte.

Évolution et transformations au Moyen Âge

- 4 À l'issue des déblaiements, l'étude des élévations de l'église a donné lieu à de nombreuses observations qui mettent en lumière l'évolution progressive d'une église de la fin du premier âge roman dont le mur gouttereau nord prend appui sur un pan de mur appartenant à un édifice antérieur, attribuable à une phase plus précoce du XI^e s., encore indéterminée (Fig. n°1 : La nef de l'église à l'issue des déblaiements). Construit en petit appareil irrégulier aux joints beurrés, ce vestige intègre une petite baie à ébrasement en pierre de taille soigneusement dressée et assemblée à joints fins.
- 5 Longue de 17 m et large de 5,70 m dans oeuvre, l'église qui vint remplacer ce prédécesseur énigmatique possédait une nef dont les murs en petits moellons assisés étaient percés de deux larges portes latérales, en l'absence d'une porte occidentale. Ces accès, murés postérieurement au gré des transformations de l'édifice, semblent avoir été surmontés d'un arc de décharge et d'un linteau supportant une maçonnerie, comme l'indique le portail nord, en meilleur état de conservation. Vers le sud, l'ouverture jouxtait probablement un édicule, dont l'existence présumée est suggérée par le départ d'un arc, et qui préfigure l'adjonction plus tardive d'une chapelle latérale.
- 6 À l'est, l'abside terminale semi-circulaire conserve un pavement dont la datation n'est pas établie avec certitude. L'épaisseur réduite des murs (0,60 m pour les murs gouttereaux et la façade ouest, 0,88 m pour le mur de chevet) et l'absence de renforts externes et internes incitent à restituer une charpente pour la nef et un cul-de-four en blocage sur coffrage pour l'abside.
- 7 Dès avant une importante transformation entreprise au XIII^e s. pour voûter la nef, l'édifice fit l'objet de plusieurs modifications suggérant une hiérarchisation des espaces intérieurs. Dans un premier temps, peu après l'achèvement de l'église de la fin du premier âge roman, l'ajout de deux piles adossées aux murs gouttereaux, destinées sans doute au soutien d'un arc triomphal, vint marquer la séparation d'une travée de chœur (Fig. n°2 : La travée du chœur fermée par le mur transversal et la chapelle latérale au second plan). C'est dans ce même contexte qu'il faut situer, dans le courant du XII^e s., l'adjonction d'une chapelle latérale au sud de la travée orientale de l'église, et dont la courte nef et l'absidiole bâties en appareil mixte ont été conservées sur une hauteur de près de 2 m sous les remblais. La création de cette annexe ouverte sur l'église par un passage aménagé dans le mur gouttereau témoigne d'une évolution des fonctions liturgiques, et soulève la question du statut de l'ensemble ecclésial pour lequel une double fonction, paroissiale et castrale, pourrait être envisagée. Cette chapelle latérale était ouverte dès sa création vers le sud, où elle conserve une porte étroite surélevée de près de 1 m par rapport au sol intérieur, car relié à un niveau de sol extérieur d'époque médiévale qui a été reconnu sous les pierriers.
- 8 L'élargissement à 3 m du passage de la chapelle à l'église nécessita le percement en sous-oeuvre du mur gouttereau pour créer un portail puissamment renforcé par des chemisages appareillés. Un double arc renforçait la structure et contribua à magnifier la chapelle dont l'importance est illustrée par la couverture en pierre de taille de l'absidiole, dont les dalles imbriquées et soigneusement agencées ont été retrouvées dans les

remplissages. L'extension de la surface du chœur rendue possible par l'adjonction des chemisages participe à la mutation. De cette phase datent le socle de l'autel retrouvé *in situ* ainsi que la table brisée (Fig. n°3 : Le chœur de l'absidiole et le socle de l'autel *in situ*).

- 9 De nouvelles transformations s'annoncent, avec l'ouverture d'une seconde porte dans la façade occidentale de la chapelle, suivie de l'adjonction dans le prolongement de la chapelle d'une grande salle voûtée, adossée à la nef romane de l'église sur toute la longueur de cette dernière. Dotée de quatre petites lucarnes, accessible à partir d'une porte créée dans l'angle sud-ouest et dépourvue d'un enduit étanche, cette vaste salle en partie enfouie et creusée dans la roche ne saurait être interprétée comme une citerne, à la différence de l'avis de différents auteurs, et doit plutôt être reliée à l'environnement qui suggère une fonction religieuse annexe (sacristie, espace prioral, salle d'accueil, salle des morts liée directement à une nécropole ?).
- 10 L'existence de ces constructions adossées au sud de l'église apporte un élément de chronologie relative. Elle explique l'absence de contreforts rendus indispensables lors de la construction de la voûte au XIII^e s. Au nord, ce sont en revanche quatre puissants massifs qui renforcent la superstructure romane et complètent dans le dispositif les chemisages intérieurs en pierre de taille, rythmés par des piles à ressauts qui supportent les arcatures aveugles brisées à double rouleau et les arcs doubleaux.
- 11 Lors de cette nouvelle transformation de l'église, les portes anciennes sont murées et un nouveau portail percé dans la façade occidentale partiellement remontée. Surélevé de 1,50 m par rapport au sol rocheux de la nef par l'intermédiaire d'un escalier interne, il nous informe à nouveau sur la topographie médiévale.
- 12 L'ouverture est surmontée d'un arc mouluré et les découvertes récentes permettent de restituer un larmier de belle facture.
- 13 En 1848, à l'occasion de l'effondrement de la porte, les historiens ont relevé une inscription gravée sur trois claveaux, qui a disparu depuis cette date.
- 14 La découverte de nouveaux éléments du portail met toutefois en question cette localisation de l'inscription dont le lien avec un des états successifs de l'édifice reste encore incertain. La construction de la voûte fut l'occasion de diviser l'espace en trois travées. L'absence de baies latérales, à l'exception de la lucarne dans le pan de mur primitif au nord, dut réduire l'éclairage aux seules fenêtres axiales, dont il ne reste toutefois aucune trace. Les matériaux en connexion provenant de la voûte, dont le sommet d'un arc doubleau et des lauses de la toiture, n'ont été observés que dans la travée occidentale et permettent de restituer le profil brisé du couverture construit en pierre de taille et protégé par un couverture lithique. Par ailleurs, un certain nombre de blocs moulurés découverts dans les déblais et aux abords appartiennent à la corniche qui marquait le départ de la voûte.
- 15 Le pavement conservé dans la travée de chœur, et limité exclusivement à cet espace de la nef, conforte l'idée d'une hiérarchisation. Le sol suggère l'existence d'une rupture de niveau délimitant la partie dallée qui a pu être protégée symboliquement d'une barrière liturgique légère. Le dallage a pu être créé au XIV^e s. comme le suggèrent le mobilier céramique extrait des terres emplissant les joints ainsi qu'une monnaie pontificale.
- 16 Les dernières années d'utilisation de l'église pour l'époque médiévale sont illustrées par les vestiges d'un nouveau bâtiment adossé contre la façade occidentale et l'un des contreforts. La porte de cette construction annexe communique directement avec

l'entrée de l'église et le seuil est à nouveau surélevé par rapport à la surface du rocher qui constituait le sol de la pièce.

Époque moderne

- 17 Plusieurs témoignages archéologiques témoignent d'une activité au XVI^e s., époque au cours de laquelle le Fort connut des troubles incessants pendant les conflits religieux. Un dépotoir observé devant l'entrée de la chapelle latérale, et répandu à la surface du sol médiéval, date de cette période.
- 18 Au cours de l'époque moderne, la construction d'un épais mur transversal à l'intérieur de l'église divise définitivement la nef en deux volumes distincts.
- 19 Cette construction énigmatique était vraisemblablement enduite ou masquée par des stalles de bois dans la partie orientée vers le chœur, comme le prouvent des incisions verticales d'accroche ou de scellement observées dans les piles latérales. Ce mur semble une nouvelle fois confirmer le statut privilégié de la travée de chœur définitivement cloisonnée. Elle pourrait toutefois également témoigner d'une réduction de la surface utile au cours d'une ultime période de présence sur le site, ou encore être lue comme un étré sillonnement de la construction, par ailleurs déjà renforcée à une date ancienne à la liaison du chœur et de la nef.

Bilan et perspectives

- 20 Les résultats des investigations archéologiques confirment le grand intérêt de l'église du Fort dont l'étude en cours sera suivie de nouvelles investigations indispensables préalablement aux travaux de restauration dont la nature sera précisée dans le cadre d'un Plan d'aménagement territorial et qui sont programmés pour les prochains mois.
- 21 La richesse des informations recueillies fait désormais apparaître l'édifice largement inédit sous un nouveau jour. Les nombreuses périodes de construction et de transformation qui s'enchaînent dans un temps relativement court posent en outre la question du statut de l'église. Si une fonction priorale, suggérée par l'organisation générale du complexe, reste plausible, on est tenté d'envisager une double utilisation castrale/nobiliaire et paroissiale, conformément à la distinction des espaces liturgiques. L'enquête sur ces thèmes majeurs souffre toutefois du manque de textes, les archives de la commune ayant été totalement détruites au XIX^e s.
- 22 À terme, l'étude de l'église apportera des éléments essentiels à une meilleure connaissance du Fort dans son ensemble. L'ampleur de la tâche est grande et justifiera, au même titre que les restaurations, des années d'investigation. Les grandes fractures dans la chronologie, pressenties par les différents chercheurs et historiens qui ont étudié le site, sont désormais attestées et offrent un cadre de recherche d'un grand intérêt. L'église et ses bâtiments adjacents témoignent clairement d'une activité importante et vraisemblablement antérieure à la date de construction de la citadelle actuelle dont l'étude constructive, formelle et chronotypologique vient d'être reprise dans le cadre d'un travail de master.
- 23 Dédié presque exclusivement à la surveillance de la seule voie traversant le Luberon dans la région, le fort-citadelle apparaît avant tout comme une création isolée, doté de ses

propres moyens de subsistance, de représentation et de défense qui lui confèrent les caractéristiques d'un village perché, tel qu'il apparaît en pays d'Apt dès la fin du X^e s. pour les mieux attestés. À ces thèmes de recherche s'ajoute la question d'une présence dès l'époque antique ou paléochrétienne, suggérée pour l'heure par un mobilier céramique caractéristique (DS.P.) et par de nombreux fragments de *tegulae* extraits des remblais. On ne pourra s'empêcher, à ce titre et à terme, de rapprocher le Fort et son église du site de Saint-Germain situé au pied de la falaise, qui a livré des témoignages évocateurs dont l'autel tabulaire daté du haut Moyen Âge qui est actuellement conservé dans l'église du village.

24 HARTMANN-VIRNICH Andreas et MARKIEWICZ Christian

ANNEXES

Fig. n°1 : La nef de l'église à l'issue des déblaiements



Auteur(s) : Markiewicz, Christian. Crédits : ADLFI (2007)

Fig. n°2 : La travée du choeur fermée par le mur transversal et la chapelle latérale au second plan



Auteur(s) : Markiewicz, Christian. Crédits : ADLFI (2007)

Fig. n°3 : Le choeur de l'absidiole et le socle de l'autel in situ



Auteur(s) : Markiewicz, Christian. Crédits : ADLFI (2007)

INDEX

operation Projet collectif de recherche (PCR)

Index géographique : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Vaucluse (84), Buoux

Index chronologique : Moyen Âge, Temps Modernes, Xe siècle apr. J.-C., XIe siècle apr. J.-C., XIIe siècle apr. J.-C., XIIIe siècle apr. J.-C., XIVe siècle apr. J.-C., XIXe siècle apr. J.-C., XVIe siècle apr. J.-C., XVIIIe siècle apr. J.-C.

AUTEURS

CHRISTIAN MARKIEWICZ

UNIV

ANDREAS HARTMANN-VIRNICH

UNIV